

Devenue paysanne par amour, elle va défendre la cause des femmes

24heures, vendredi 26 avril 2019

La Neuchâteloise Anne Challandes accède à la présidence de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales

Son parcours est atypique, à l'image de celui de beaucoup de paysannes. Anne Challandes a fait des études de juriste et obtenu un brevet d'avocate, mais c'est dans une ferme du Val-de-Ruz (NE) que le destin l'a menée. «Je suis tombée amoureuse d'un agriculteur. C'est aussi simple que cela», lâche cette quinquagénaire à l'enthousiasme communicatif. Un milieu qu'elle aura l'occasion de défendre. La Neuchâteloise a été élue jeudi à la tête de la présidence de l'USPF, l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales.

«Aujourd'hui, on est paysanne de différentes façons, observe-t-elle. Il y a les épouses d'agriculteur, celles qui ont un brevet de paysanne, celles qui travaillent à l'intérieur de l'exploitation ou encore celles qui gardent un emploi



Anne Challandes. PAYSANNES.CH/DR

à l'extérieur.» De ces différentes vies, elle en a expérimenté plusieurs. «Au début, je travaillais encore à 100% comme juriste à la Confédération, raconte Anne Challandes. Mais à la naissance de notre premier enfant, j'ai décidé de rester à la maison.» Une décision assumée qu'elle ne considère pas du tout comme une chute sociale. «Dans une ferme, on prend les choses comme elles viennent.

Il faut une forte capacité d'adaptation. Je me suis vite sentie à l'aise avec les gens de ces milieux, mais aussi avec les animaux.»

«Meilleure reconnaissance»

Au départ pourtant, c'est à la maison qu'elle passe le maximum de son temps. Un deuxième enfant a rejoint la famille. Pendant plus de vingt ans, elle s'épanouira dans ce rôle de femme au foyer, de mère, et aidera aussi son époux, éleveur de vaches à lait. Mais peu à peu, Anne Challandes remet un pied à l'extérieur. Elle travaille pour le journal «Agri-Hebdo» et s'engage au sein de l'USPF. D'abord dans la section de sa région, puis au comité de son canton, Neuchâtel. En 2017, elle intègre le comité national. La présidence est presque une suite logique. «J'ai été encouragée par ma famille. Mes enfants ont grandi. À 15 et 21 ans, ils me soutiennent.»

En accédant à la tête de la faïtière, elle boucle la boucle. «Je connais bien la politique agricole, et mon expérience de juriste me

permet peut-être de mieux saisir les enjeux des différents dossiers.» Car les défis ne manquent pas. Le plus important à ses yeux est «la meilleure reconnaissance du statut des paysannes». Dans sa nouvelle politique agricole, le Conseil fédéral propose en effet de lier l'octroi des paiements directs à l'existence d'une couverture sociale pour le conjoint actif dans l'exploitation. Aujourd'hui, beaucoup de femmes travaillent en effet «gratuitement» pour l'exploitation. Avec comme conséquence des lacunes dans les cotisations sociales. Sans parler du risque de se retrouver sans rien en cas de divorce.

«Notre objectif est aussi d'encourager les femmes en politique dans la perspective des élections fédérales de cet automne», ajoute Anne Challandes. À Berne, les élues agricultrices sont peu nombreuses. L'USPF est également moins puissante que son alter ego masculin, l'Union suisse des paysans (USP). «Nous n'avons pas la même force de frappe. Nous

avons beaucoup moins de ressources en temps et en personnel, mais notre réseau existe», souligne Anne Challandes.

Un réseau dont il faudra faire usage dans le cadre de la nouvelle politique agricole. L'USP rejette la solution du Conseil fédéral. Mais les paysannes peuvent compter sur le soutien de Guy Parmelin. Dans une interview à la «Bauernzeitung», le ministre se montre déterminé. «La situation des paysannes n'est pas tolérable. J'ai moi-même vu des drames. Il faut une solution minimale avec le moins de bureaucratie possible.»

Florent Quiquerez Berne

Sur le web aujourd'hui



● Vidéo

Découvrez le parcours d'une jeune Vaudoise qui se lance dans l'agriculture.